

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19- 0043265

Complément

Optique ND: 28128 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3140

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENTIMA Massan

Date de naissance :

05/11/56

Adresse : 40 Rue de la Réunion Bougazine CS1

Tél. : 06 73 744 333

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : DEMNI SALOUA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº P19-043265

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 3140

Nom de l'adhérent(e) : BENTIMA

Total des frais engagés :

Date de dépôt :



CNIA SAADA
Assurance



CNIA SAADA
Assurance



Recommandations Importantes

Etablir une feuille de soins par personne et par maladie

- La feuille de soins doit comporter les cachets du médecin traitant, le nom et le prénom de la personne soignée (bénéficiaire) inscrits de la main du médecin traitant.
- La feuille de soins doit être accompagnée de l'ordonnance médicale prescrivant les médicaments, examens de radiologie et de laboratoire, ainsi que toutes les pièces justificatives : factures des examens effectués ainsi que les résultats et comptes rendus y afférents qui doivent être mis sous pli confidentiel.
- Le nom et prénom de la personne malade doivent obligatoirement être portés par les praticiens eux-mêmes, sur chaque pièce transmise.
- Toutes les pièces concernant une maladie doivent être remises à la Compagnie dans les trois mois au plus tard suivant la date d'ordonnance médicale.
- En cas d'accident, préciser les causes, circonstances, date, lieu et heure.
- Les prospectus et PPM concernant les médicaments doivent être joints aux ordonnances.
- En Cas d'hospitalisation médicale ou chirurgicale, la Feuille de soins doit être accompagnée d'une facture acquittée sur laquelle devront être précisés, s'il ne s'agit pas d'un forfait, la cotation des actes, la ventilation des frais annexes, le nombre de jours d'hospitalisation et le détail de la pharmacie.
- Tous les certificats, notes d'honoraires et ordonnances remis à l'occasion d'une maladie sont conservés par la Compagnie.
- Tout dossier retourné pour complément d'information doit être retransmis à la compagnie dans un délai de 3 mois à compter de la date du retour.
- Les documents et informations ayant un caractère confidentiel doivent être transmis sous pli fermé à l'attention du médecin conseil de la compagnie.
- ALD-ALC : afin de pouvoir bénéficier des avantages correspondants à cette catégorie d'assurés en terme de remboursements, l'adhérent doit déclarer la maladie à l'assureur en remettant à l'un des agents gestionnaires les pièces suivantes : 1-formulaire d'examen ALD-ALC - 2-Pli confidentiel du médecin traitant précisant la nature de la maladie 3-les résultats des explorations
- Afin de proroger la garantie des enfants âgés de plus de 21 ans, l'assuré doit produire annuellement un certificat de scolarité (au début de chaque année scolaire) ainsi qu'un acte de naissance et un certificat de célibat.
- Toute fausse déclaration est passible des sanctions prévues par la Loi.
- Les surcharges du nom, de la date de consultation ou des montants engagés ne sont pas acceptées.

VOLET DÉTACHABLE
Feuille de soins
N° 6327659

Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Exemplaire à conserver par l'agent gestionnaire

Matricule :
N° RCAR :
Nom et prénom de l'assuré(e) :
Date de consultation :
Total des frais engagés :
Date de dépôt :



VOLET DÉTACHABLE
Feuille de soins
N° 6327659

Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Exemplaire à conserver par l'assuré(e).

Matricule :
N° RCAR : **588313098**
Nom et prénom de l'assuré(e) : **DENNI SALOUT**
Date de consultation : **03/01/20 et 08/01/2020**
Total des frais engagés :
Date de dépôt :



Feuille de soins et prestations médicales N° 6327659 A

Maladie

Maternité

ALD - ALC

Accident

Renseignements concernant l'assuré(e)

Matricule :

N° RCAR : **588313098**

Centre de gestion :

Nom : **DENNI** Prénom(s) : **SALOUT**

N° de C.I.N : **ASS939**

Adresse : **Habite de la Réunion Bourgogne**

Ville : **OAS**

Montant des frais engagés : DHS : GSM : **0673741333**

Renseignements concernant le médecin

Médecin traitant :

N° INP: **.....**

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.

Fait à : **OAS**, le

Signature de l'assuré(e)

[Signature]

CNIA SAADA Assurance. Société anonyme d'assurances et de réassurance au capital social de 411.687.400 de DH. Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances • siège social 216, Boulevard Zerkouni - 20 000 Casablanca Maroc - RC Casablanca : 22.341. CNSS : 167.8541 -

Taxe professionnelle : 355.11.249 - IF : 01084025 - Tél. : 0522 47 40 40 - Fax : 0522 20 60 81 - www.cniasada.ma



A remplir par le Médecin

Renseignements concernant le patient

Nom du patient : DR. TAYEB BEN HACHEM Prénom(s) du patient : Salam
 Date de naissance : Lien de parenté avec l'assuré(e) :
 Nature de la maladie à préciser obligatoirement sous pli confidentiel au Médecin conseil de la compagnie
 S'il s'agit d'un accident, en indiquer la cause : S. de mers
 Fait à : le

Détail des soins (à remplir par le Médecin)

Date des actes	Nombre d'actes	Nature et coefficient	Montant des honoraires	Signature et cachet du médecin attestant le paiement des actes
03/01/20	C.N.Y.H	450,00 DH		<i>DR. TAYEB M. HACHEM</i>
08 JAN 2020	C.N.C.S.Y			<i>J. Hache</i>

Exécution des ordonnances (à remplir par le Pharmacien et/ou l'Opticien)

Date de l'ordonnance	Montant de la facture	Signature et cachet du pharmacien et/ou de l'opticien attestant le paiement de la facture
03/01/20	450,00 DH	<i>PHARMACIE DXAR CHAIFI</i> Résid. Dr. Tayeb Chai - N° 4 Sidi Rahal Tel. 0522 96 94 86
08/01/20	780,00 DH	<i>PHARMACIE DXAR CHAIFI</i> Résid. Dr. Tayeb Chai - N° 4 Sidi Rahal Tel. 0522 96 94 86

Exemplaire à conserver par l'assuré(e).

Analyses - Radiographies

Date de l'ordonnance	Coefficients et valeurs	Montant des honoraires	Signature et cachet du laboratoire ou du radiologue attestant le paiement de la facture
06/01/20	B 50 + Pv	100 DH	LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES DR. ABDELLAH BENKIRANE
08/01/20	B 50 + Pv	100 DH	1er étage Bourgogne - Casablanca
			LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES DR. ABDELLAH BENKIRANE
			0522 96 94 86
			Dr. Abdellah Benkiran
			Résidence Saïda 15 Rue Abou Al Abbass (Bd. Zekri)
			1er étage Bourgogne - Casablanca
			Tel. 0522 96 94 86

Actes médicaux ou paramédicaux - Auxiliaires médicaux

Devis Nombre de séances : Établi le :

Facture Nombre de séances : Établie le :

Date des soins	Nombre	Montant des honoraires	Signature et cachet du praticien

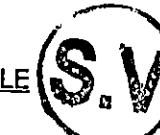
Cadre réservé à CNIA SAADA Assurance

Médecin conseil	Fiche dossier

Exemplaire à conserver par l'intermédiaire.

Casablanca, le 03 janvier 2020

194,30 x 2
Mme DEMNI Saloua Epouse Ben



Xanax 0,5 mg®
Comprimé sécable - Boîte de 30
(lot: Aparazem)

LOT 190129
EXP 01/2022
PPV 40-300H



3,50 x 2 2 cps le matin, 2 cps le soir

TEMESTA 2.5 MG COMPRIME SECABLE

1/2 cp le matin, 1/2 cp à midi, 1 cp le soir

XANAX 0,5 MG COMPRIMES SECABLES

40,30 1/2 cp si reveil

Traitements pendant : 15 jours

Témesta® 2,5 mg

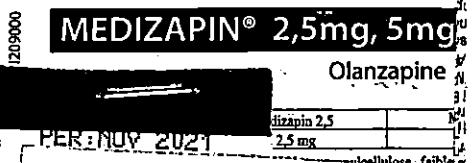
Lorazépam
comprimé sécable

1209000 101 TEMESTA 2,5 MG CP SEC B30

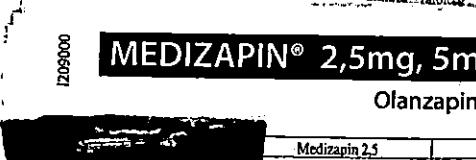
rimé sécable

MEDIZAPIN® 2,5mg, 5mg

Olanzapine

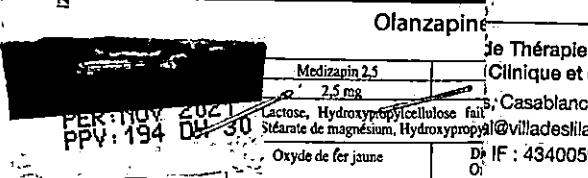


PER: NOV 2021



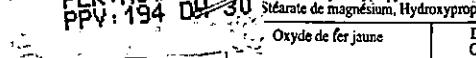
MEDIZAPIN® 2,5mg, 5m

Olanzapine



PER: NOV 2021

PPV: 194 DH 30



FORMES ET PRÉSENTATIONS :

Comprimés pelliculés « NON SECABLES » à 2,5 mg, boîte de 10 et boîte de 30.

F: 487 RÉSID. Dyer Chalif.
N° 4 Sidi Rahel
Tél.: 05 22 96 94 86
DR. A. BENATTOU

PHARMACIE DE L' OASIS

PSYCHIATRE

Clinique villa des lilas

88-90 Bd. de L'Oasis - Casablanca

Tel: +212 5 22 775 671 - Fax: +212 5 22 255 200

Témesta® 2,5 mg

Lorazépam

comprimé sécable

lot: JSE 2

TEMESTA 2,5 MG
CP SEC B30

P.P.V: 290H50

1209000 101

1180000 811576

odiazépines.

6 - 1180000 811576

le traitement de l'anxiété

accompagné de troubles généraux, ou en

prévention et/ou traitement des manifestations liées à un

sevrage alcoolique.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE

AVANT DE PRENDRE TEMESTA 2,5 mg, comprimé sécable ?

Ne prenez jamais TEMESTA 2,5 mg, comprimé sécable.

Casablanca, le 08 janvier 2020

Mme DEMNI Saloua Epouse Benhima

67,60

TERALITHE 250 COMPRIMES SECABLES

35,75 1 cp le matin, 1 cp à midi, 1 cp le soir à 21h

ALPRAZ 1 MG COMPRIME

286,00 1/2 cp le matin, 1/2 cp à midi, 1 cp le soir

SEROQUEL COMPRIME 25 MG

240,00 1 cp le matin, 1 cp à midi, 2 cps le soir

SEROPLEX 10 MG COMPRIMES SECABLES

1 cp le matin

1 cp le soir



Traitements rendus de 15 jours



Dr. TYAL M. Hachem

PSYCHIATRE

Clinique Villa des Lilas

88-90 Bd de l'Oasis - Casablanca

Tel: +212 522 77 66 71 - Fax: +212 522 25 52 00

Membre de l'Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive,
de la Société Française de Sexologie Clinique et de l'Institut Français d'Hypnose.

"Villa des Lilas" • 88 - 90 Bd de l'Oasis, Casablanca 20103 • Tél. : +212 522 77 66 71

Fax. : +212 522 25 52 00 • E-mail : drtyal@villadeslilas.ma • Web : www.villadeslilas.ma

ICE : 00163874700090 • IF : 43400591 • TP : 34751440

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BADR

Dr Abdelkrim BENKIRANE

***Pharmacien Biologiste Diplômé de la faculté de PARIS * Ancien interne**

et assistant des hôpitaux de PARIS.

Diplôme d'études Spécialisées de la Biochimie, Hématologie, Immunologie, Parasitologie, Mycologie, Bactériologie, Virologie.

* Certificat de la biologie cellulaire et moléculaire * Certificat de la Biologie de la reproduction.

Résidence Yanis n° 17 rue Abou Al Abbas RDC Casablanca. Tél: 022430368/70 Fax: 022260101

ICE 001772365000028./Patente N°35601641/ IF 40503026/ CNSS 6448345/

INPE 093000453

Casablanca le mercredi 1 janvier 2020 Madame DEMNI EP BENHIMA SALWA

FACTURE N°	81153		
Analyses :			
Lithium	B	50	Total : B 50
Prélèvements :			
Sang	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		100,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES Dr.
Dr. Abdelkrim BENKIRANE
Résidence Yanis 17 Rue Abou Al Abbas (Bd. Zerktouni)
1er étage Bourgogne - Casablanca
Tél: 05 22 44 01 66 / 05 22 25 61 01

Dr TYAL Mohamed Hachem
Psychiatre-psychothérapeute
Maladies neuropsychologiques
et psychiques - Sexologie

Clinique
Villa des Lilas

الدكتور التيال محمد هاشم
طبيب نفساني - معالج نفسي
الأمراض العقلية، المضاعبة والنفسية
الصعوبات الجنسية

02 octobre 2019

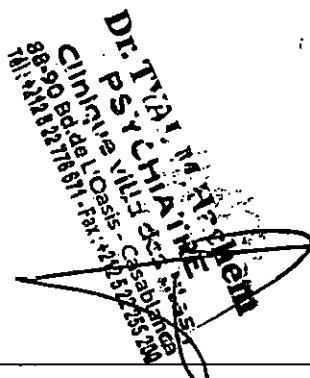
Casablanca, le

MME DEMNI SALOUA EPOUSE BENHIMA

Analyses :

Lithium sérique

A contrôler le 01/01/2020



Membre de l'Association Française de Thérapie Comportementale et Cognitive,
de la Société Française de Sexologie Clinique et de l'Institut Français d'Hypnose.
" Villa des Lilas " • 88 - 90 Bd de l'Oasis, Casablanca 20103 • Tél. : +212 522 77 66 71
Fax. : +212 522 25 52 00 • E-mail : drtyal@villadeslilas.ma • Web : www.villadeslilas.ma
ICE : 001638747000090 • IF : 43400591 • TP : 34751440

Dr-TYAL Mohamed Hachem
Psychiatre-psychothérapeute
Maladies neuropsychologiques
et psychiques - Sexologie

Clinique
Villa des Lilas

الدكتور التيال محمد هاشم
طبيب نفسي - معالج نفسي
الأمراض العقلية، العصبية والت نفسية
المعويات الجنسية

02 octobre 2019
Casablanca, le

MME DEMNI SALOUA EPOUSE BENHIMA

Analyses :

Lithium sérique

A faire le 06/12/2019

Dr. TYAL Mohamed
Psychiatre
Malades neuropsychologiques
et psychiques - Sexologie
88-90 Bd de l'Oasis, Casablanca
Tél: +212 522 77 66 71
Fax: +212 522 25 52 00 - E-mail : drtyal@villadeslilas.ma - Web : www.villadeslilas.ma
ICE : 001638747000090 - IF : 43400591 - TP : 34751440

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BADR

Dr Abdelkrim BENKIRANE

***Pharmacien Biologiste Diplômé de la faculté de PARIS * Ancien interne
et assistant des hôpitaux de PARIS.**

Diplôme d'études Spécialisées de la Biochimie, Hématologie, Immunologie, Parasitologie, Mycologie, Bactériologie ,Virologie.

* Certificat de la biologie cellulaire et moléculaire * Certificat de la Biologie de la reproduction.

Résidence Yanis n° 17 rue Abou Al Abbas RDC Casablanca. Tél:022430368/70 Fax: 022260101

ICE 001772365000028./Patente N°35601641/ IF 40503026/ CNSS 6448345/

INPE 093000453

Casablanca le vendredi 6 décembre 20 Madame DEMNI EP BENHIMA SALWA

FACTURE N°	81154
------------	-------

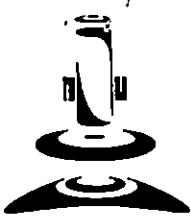
Analyses :

Lithium -----	B	50	Total : B 50
Prélèvements :			
Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		100,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES Dr.
Abdelkrim BENKIRANE
Résidence Salwa 15 Rue Abou Al Abbas (Bd. Zerktoun)
1er étage Bourgogne - Casablanca
Tél : 05 22 43 03 66-70 Fax : 1,5 22 23 01 C1



مختبر التحاليل الطبية بدر

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BADR

Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biochimie, Hématologie, Immunologie, Parasitologie, Mycologie, Bactériologie, Virologie,
Certificat de biologie cellulaire et moléculaire • Certificat de Biologie de la reproduction

Dr Abdelkrim BENKIRANE

- Pharmacien Biologiste
- Diplômé de la faculté de PARIS
- Ancien interne et assistant des hôpitaux de PARIS.

Madame DEMNI EP BENHIMA SALWA

Réf. : 19L210

Dossier ouvert le : 06/12/19

Prélèvement effectué à 10:15

Page : 1

- Edition du : 07/12/19

DOSAGE DE MEDICAMENTS

		Normales	Antériorités
LITHIUM	: 0,82 mmol/l	0,5 - 1,2	05/09/2019 1,06

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BADR
Dr. Abdelkrim BENKIRANE
Résidence Yanis N17 Rue Abou Al Abbas (boulevard Zerkouni)
1er étage Bourgogne - Casablanca
05 22 43 03 68/70 - Fax: 05 22 26 01 11



Prestations médicales

Groupe OCP

الخدمات الطبية

Décompte de remboursement du mois de janvier 2020 OCP

مراجع التعويض عن المرض لشهر يناير 2020

DEMNI SALOUA

Matricule: 5883190980

40 RUE DE LA REUNION APP NO 4
2EME ETAGE BOURGONE
CASABLANCA
CASABLANCA

Madame, Monsieur,

سيدي سيدتي

Nous vous informons que nous avons procédé au remboursement de vos feuilles de soins sus référencées suivant décompte ci-après:

نحيطكم علما اننا قد قمنا بتعويضكم عن ملفاتكم المرضية حسب المراجع المفصلة كما يلي

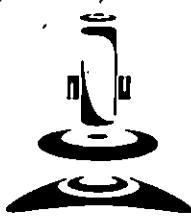
N° de dossier	Bénéficiaire	Prestation:	Nombre Acte	Frais Engagés	Somme Remboursement	Date de règlement	Mode de règlement
6327659	Agent	PHARMACIE	1	1 273.60	1 018.88	30/01/2020	Virement
6327659	Agent	CONS PROF JOUR C3	1	450.00	190.00	30/01/2020	Virement
6327659	Agent	ANALYSES BILOG	1	200.00	150.00	30/01/2020	Virement
6327756	Agent	PHARMACIE	1	571.00	456.80	27/01/2020	Virement
6327756	Agent	VISITE SP JOUR V2	1	300.00	190.00	27/01/2020	Virement
6327803	Agent	PHARMACIE	1	459.75	295.84	30/01/2020	Virement
6327803	Agent	CONS PROF JOUR C3	1	350.00	190.00	30/01/2020	Virement
6327803	Agent	ANALYSES BILOG	1	190.00	150.00	30/01/2020	Virement

Total remboursement du mois de janvier 2020 :

مجموع التعويضات عن الخدمات الطبية لشهر يناير 2020 : 2 641.52 Dh

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agrérer,
Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

تقبلوا سيدي سيدتي فائق عبارات التقدير والإحترام.



مختبر التحاليل الطبية بدر

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BADR

Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biochimie, Hématologie, Immunologie, Parasitologie, Mycologie, Bactériologie, Virologie.
Certificat de biologie cellulaire et moléculaire • Certificat de Biologie de la reproduction

Dr Abdelkrim BENKIRANE

- Pharmacien Biologiste
- Diplômé de la faculté de PARIS
- Ancien interne et assistant des hôpitaux de PARIS.

Madame DEMNI EP BENHIMA SALWA

Réf. : 19L1445

Dossier ouvert le : 01/01/20

Prélèvement effectué à 11:27

Page : 1

- Edition du : 02/01/20

DOSAGE DE MEDICAMENTS

		Normales	Antériorités
LITHIUM	: 0,96 mmol/l	0,5 - 1,2	0,82

Dr. Abdelkrim BENKIRANE
Résidence Saida 15 Rue Abou Al Abbas (Bd. Zerkouni)
1er étage Bourgogne - Casablanca
05 22 43 03 68 /70 - Fax: 05 22 26 01 00